

Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte de Dassault Aviation du 16 mai 2025

-oOo-

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Dassault Aviation s'est tenue le vendredi 16 mai 2025 à 15 heures au 9, Rond-Point des Champs-Élysées - Marcel Dassault à Paris (75008), avec la présence physique des actionnaires.

Quorum

Le quorum s'est établi à 91,902% représentant 71 887 697 actions et 124 027 213 droits de vote.

Exercice 2024 / évènements significatifs post clôture

Monsieur Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général de la Société, a présidé l'Assemblée.

Un film relatant les faits marquants de 2024 et du début de l'année 2025 a été présenté.

Le Président a détaillé les activités de Dassault Aviation en 2024 et indiqué les évènements marquants du début de l'année 2025. Il a également présenté les éléments de la rémunération des dirigeants et des administrateurs soumis au vote des actionnaires.

Après le résumé fait par les Commissaires aux comptes de leurs rapports, il a répondu aux questions des actionnaires.

Résultat du vote des résolutions

L'Assemblée a approuvé :

- à la majorité des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés, requise en assemblée générale ordinaire :
 - les comptes annuels 2024 de la Société Mère se soldant par un bénéfice net de 685 millions d'euros,
 - les comptes consolidés 2024 de Dassault Aviation se soldant par un bénéfice net de 924 millions d'euros,
 - la distribution d'un dividende brut de 4,72 euros par action (qui sera mis en paiement le 22 mai 2025) et l'affectation du solde du bénéfice non distribué au report à nouveau,
 - les éléments de rémunération versés ou attribués au cours de l'exercice 2024 aux administrateurs,
 - les éléments de rémunération versés ou attribués au cours de l'exercice 2024 à M. Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général,

- les éléments de rémunération versés ou attribués au cours de l'exercice 2024 à M. Loïk SEGALEN, Directeur Général Délégué,
 - la politique de rémunération 2025 des administrateurs,
 - la politique de rémunération 2025 du Président-Directeur Général,
 - la politique de rémunération 2025 du Directeur Général Délégué,
 - la convention réglementée relative au nouveau bail conclu entre Dassault Aviation et GIMD pour l'immeuble Seine Rive Ouest à Saint-Cloud, GIMD, Monsieur Thierry DASSAULT, Madame Marie-Hélène HABERT et Monsieur Éric TRAPPIER n'ayant pas pris part au vote,
 - l'autorisation à donner au Conseil d'administration pour permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions dans le cadre d'une autorisation de rachat d'actions,
 - les pouvoirs pour formalités.
- à la majorité des deux-tiers des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés, requise en assemblée générale extraordinaire :
- l'autorisation à donner au Conseil d'administration de réduire le capital social de la Société par annulation d'actions achetées ou à acheter dans le cadre d'une autorisation de rachat d'actions,
 - la prorogation de la durée de la Société pour une durée de 99 ans et la modification corrélative de l'article 5 des statuts de la Société,
 - diverses modifications statutaires pour mise en harmonie avec les textes légaux et réglementaires.

Les résultats des votes et une rediffusion de l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site de la Société.

À PROPOS DE DASSAULT AVIATION :

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis un siècle (dont 2 700 Falcon), Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, la production, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires et les systèmes spatiaux. En 2024, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'est élevé à 6,2 milliards d'euros. Le Groupe compte près de 14 600 collaborateurs.

[dassault-aviation.com](https://www.dassault-aviation.com)

CONTACTS :

Communication institutionnelle

Stéphane Fort - Tél. +33 (0)1 47 11 86 90 - stephane.fort@dassault-aviation.com

Mathieu Durand - Tél. +33 (0)1 47 11 85 88 - mathieu.durand@dassault-aviation.com

Communication financière

Louis Proisy - Tél. +33 (0)1 47 11 59 51 - louis.proisy@dassault-aviation.com

78, quai Marcel-Dassault - 92552 Saint-Cloud Cedex 300 - France - Tél. +33 (0)1 47 11 40 00

Siège social : 9, rond-point des Champs-Élysées Marcel-Dassault - 75008 Paris - France - S.A. au capital de 62 717 627,20 Euros - 712 042 456 RCS Paris